



**Energie 05**

Monsieur le Préfet de la Mayenne  
46, rue Mazagran  
CS 91507  
53015 LAVAL Cedex

*Dossier suivi par Mylène Allauze  
1 Quai Ferdinand Favre  
44000 Nantes  
Tél : 02.51.89.71.13  
m.allauze@wpd.fr*

Boulogne-Billancourt, le 14 mai 2019

Par LRAR n° 1A 145 161 1357 4

**Objet : Projet éolien du Pays de Mayenne – Réponse à l'avis de la MRAe concernant la demande d'autorisation environnementale afférente au parc éolien de la société Energie 05**

Monsieur le Préfet,

La société Energie 05 a déposé le 16 novembre 2017 une demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'un parc éolien, sur le territoire des communes de La Haie-Traversaine et de Parigné-sur-Braye, composé de trois éoliennes et d'un poste de livraison.

Nous avons bien noté que la Mission régionale d'autorité environnementale n'a émis aucune observation relativement au dossier de demande d'autorisation, comprenant l'étude d'impact, que vous lui avez transmis pour avis, conformément à l'article R. 122-7 du Code de l'environnement.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma haute considération.



Grégoire SIMON  
Président